



INTÉRÊT PUBLIC / Accompagner les habitants face au risque radon

Ailleurs

Métier d'atténuateur de radon au Canada

La région du Nouveau-Brunswick¹ est la plus contaminée du Canada. On y trouve 30 % des plus hautes concentrations mesurées dans le pays et 40 % des maisons y dépassent le seuil de 200 Bq/m³ fixé par les autorités. La certification des professionnels du radon apporte des solutions aux propriétaires, dans un pays où 7 % des résidences sont au-dessus de cette ligne directrice. Témoignage d'un atténuateur de radon certifié.

“**A**u Canada, les autorités publiques lancent tous les ans en novembre une campagne nationale de sensibilisation au radon ciblant les bâtiments existants. Mais le message passe mal auprès du public. Contrairement au froid, ce gaz ne provoque aucune gêne susceptible de déclencher une action de protection. La sensation de froid conduit le Canadien à percevoir le chauffage comme un élément de confort important, voire comme une nécessité vitale. En revanche, dans le cas d'une exposition au radon, les poumons n'émettent aucun signal de détresse comparable à la sensation de froid. Les atténuateurs ont un rôle de sensibilisation à jouer pour convaincre les gens de se saisir d'un problème aussi abstrait dont souvent ni les parents ni les enseignants ni les médecins de famille ne leur ont jamais parlé. C'est d'autant plus délicat que nous intervenons aussi dans le cadre d'une démarche commerciale, en tant que vendeurs d'installations d'atténuation.

Nous sommes maintenant environ 270 au Canada, dont la moitié en Ontario, 25 au Québec et 25 au Nouveau-Brunswick, province plus petite, proportionnellement la plus exposée et où les concentrations élevées de radon sont proportionnellement les plus fréquentes. Pourtant, aucun de nous ne parvient à vivre de cette seule activité. La demande n'est pas à la hauteur des enjeux et il est à craindre qu'au final seuls les citoyens les plus sensibilisés apprennent à se prémunir contre ce risque.

Comment devient-on atténuateur de radon ?

Il faut d'abord être mesureur de radon accrédité. Les formations proposées lors de l'accréditation mettent l'accent sur les dangers de l'exposition au radon et à ses produits de désintégration, qui incluent deux redoutables isotopes radioactifs du Polonium. Nous suivons des cours théoriques et pratiques sur les solutions d'atténuation de ce gaz et validons nos acquis par un examen. Le Programme national de compétence sur le radon au Canada (PNCR-C) délivre, moyennant la fourniture d'une attestation d'assurance, une certification valable deux ans renouvelables. Durant cette période, nous devons suivre un programme de formation continue. Bon



Jean Dallaporta se prépare à exporter son savoir-faire dans les maisons les plus à risque ailleurs dans le monde.

nombre d'entreprises de construction sont entrées dans la démarche de certification depuis que le Code du bâtiment a rendu obligatoire la mise en œuvre de dispositions relatives au radon. Toute construction neuve doit désormais disposer de moyens passifs pour prévenir son intrusion et être conçue pour faciliter l'installation d'un système d'atténuation actif complet si sa mesure révèle une concentration dangereuse dans l'air intérieur une fois la construction achevée.

Réticence à faire des travaux

La plupart des professionnels certifiés mènent en parallèle à leur métier d'atténuateur une activité en lien avec la construction de maisons. De mon côté, je suis conseiller énergétique et inspecteur facilitateur de transactions immobilières. En tant que mesureur de radon, je suis sollicité par des particuliers, qui ignorent tout de ce gaz. Je les informe des dangers. Je réalise des mesures sur trois mois avec des détecteurs de traces Alpha. En tant qu'atténuateur de radon, mes clients sont surtout des jeunes familles de médecins, des professionnels de l'environnement et des retraités concernés de près par les

problématiques de santé liées à la qualité de l'air intérieur et assez vigilants. Chaque maison est un défi différent. Le risque est d'autant plus élevé que la concentration est forte et il le restera aussi longtemps qu'une solution d'atténuation efficace n'aura pas été installée. Pourtant, peu de clients décident de réaliser les travaux nécessaires. Il arrive que certains reportent les travaux à plus tard car il s'agit d'un risque à long terme. Si tel est le cas, je m'efforce de souligner qu'agir sans attendre est préférable pour chacun des occupants. D'autres propriétaires craignent qu'installer un équipement d'atténuation du radon ne conduise à une perte de valeur pour leur bien immobilier. C'est pourtant le contraire qui pourrait survenir : lorsque le radon sera mieux connu du public, les maisons dans lesquelles il aura été efficacement atténué disposeront d'un avantage de poids.

Une efficacité souvent supérieure à 90 %

Le radon qui pénètre dans l'intérieur habité ne passe pas forcément par une fissure bien visible, mais peut-être par un trou de la taille d'une tête d'épingle caché sous une irrégularité du béton. J'utilise la méthode SDS², inventée par le Canadien Arthur Scott, qui consiste à forer au travers des dalles de la maison et à installer un réseau de tuyaux reliés à un extracteur pour offrir au gaz un chemin d'évacuation plus favorable. C'est ce qu'on appelle dans notre jargon la mise en dépression du sol. Ce système est capable de réduire de plus de 90%, voire 98%, la concentration de radon dans une habitation.

Il importe de ne pas dégrader dans le même temps l'efficacité énergétique du bâtiment. Par exemple une extraction surpuissante augmenterait les frais de chauffage en chassant vers l'extérieur l'air chauffé en même temps que le radon. Le système SDS chasse aussi l'humidité présente dans les gaz du sol. Cet assèchement est bénéfique car il évite l'usage de systèmes déshumidificateurs, contribue à une meilleure qualité de l'air et à la durabilité des charpentes.” ■

1. Une des dix provinces canadiennes

2. SDS pour Système de mise en dépression du sol

WWW Pour en savoir plus :
dallaportajean@hotmail.com
www.enviroporta.com/radon_france.html

AILLEURS

Concentration

Quelles recommandations au Canada ?

Le ministère canadien de la Santé, Santé Canada, recommande que la concentration moyenne annuelle de radon dans l'air intérieur des habitations ne dépasse pas le seuil de 200 Bq/m³, appelé ligne directrice canadienne sur ce gaz dans

l'air intérieur. Il indique aux propriétaires des délais conseillés pour l'atténuer en fonction du taux de concentration :

- entre 200 et 600 Bq/m³ : en moins de deux ans ;
- plus de 600 Bq/m³ : en moins d'un an.